



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NOUVELLES ORIENTATIONS DE POLITIQUE SANITAIRE (NOPS)

Le réseau de soins ARSOL reconnu d'intérêt public

Mercredi 27 septembre 2000 à Rolle, le chef du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) Charles-Louis Rochat a accordé la reconnaissance d'intérêt public au Réseau de soins de l'Ouest lémanique (ARSOL). Après la Côte, le Nord vaudois et la région Orbe, Venoge, la Vallée, ARSOL devient ainsi le quatrième réseau reconnu d'intérêt public. Quatre autres projets sont encore en phase d'élaboration dans le canton et la constitution des réseaux sera achevée d'ici au début de l'an prochain.

Le chef du DSAS s'est réjoui de la constitution de l'ARSOL qui représente, à n'en pas douter, un pôle important à mi-chemin entre Genève et Lausanne. La population de la région comprise entre Nyon et Rolle peut déjà compter sur des institutions et des praticiens performants dans toutes les disciplines de soins, de la prévention à l'hébergement des personnes âgées, en passant par les soins aigus, la réadaptation ou encore la psychiatrie. Aujourd'hui, l'ensemble de ces partenaires sont réunis au sein d'un réseau qui partage des valeurs communes et qui va développer des projets visant à améliorer encore la qualité des prestations offertes à la population, en particulier par la création de filières de soins.

Le préfet de Rolle Albert Munier, président de l'Association du réseau et le Dr Laurent Christin, président du Comité exécutif, ont pour leur part présenté la structure et les projets du réseau. Autour du Groupement hospitalier de l'Ouest lémanique (GHOL) on trouve ainsi la plupart des institutions de la région ainsi que plusieurs cliniques privées. Les médecins membres de la Société vaudoise de médecine sont affiliés automatiquement avec voix consultative et peuvent s'affilier volontairement avec voix délibérative s'ils souhaitent contribuer plus activement à l'essor du réseau. Le contrat de prestations a été signé pour 16 mois. Une dizaine de projets d'envergure modeste sont prévus en 2000, comme la mise sur pied d'un Bureau régional d'information et d'orientation (BRIO), la création d'une centrale d'achats pour les institutions membres, ou encore la définition d'un programme de formation continue pour leurs

collaborateurs. Des projets plus ambitieux sont envisagés dès 2001, dont plusieurs en partenariat avec le ReSCo (réseau de soins de La Côte / Morges-Aubonne) comme la psychiatrie de liaison ou la psychogériatrie .

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 septembre 2000

Marc Diserens, chef du Service de la santé publique, 021 / 316 42 41 Anne-Laure Jotti-Arnold,
coordinatrice ARSOL, 022 / 994 62 01